

Certibiocide ou Certificat pour l'activité « Usage et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »

OBJECTIFS

- o Être habilité à utiliser ou distribuer des produits biocides dans le cadre de son activité professionnelle.

CONTENU

- o Respecter les consignes et la réglementation liées aux Produits biocides et mettre en place des mesures de prévention pour l'environnement.
- o Identifier les risques liés à l'utilisation des produits biocides et mettre en place des mesures de prévention pour la santé.
- o Connaître les stratégies visant à limiter le recours aux produits biocides et privilégier la lutte intégrée contre les nuisibles.
- o Savoir gérer les déchets.

LA QUALITÉ HÉVÉA FORMATIONS

- o Des supports de cours de qualité avec schémas explicatifs, illustrations et photos en couleur.
- o Des formateurs expérimentés et en situation professionnelle pour un partage d'expériences et de connaissances approfondi.
- o Une Connaissance et des compétences dans la lutte biologique, ses produits et ses techniques.

INFOS PRATIQUES

PUBLIC / PRÉREQUIS

- o Professionnel de l'élagage.
- o Toute personne qui utilise, vend et/ou achète des produits biocides réservés aux professionnels.
- o Connaître le français (écrit et oral).

BÉNÉFICES VISÉS

- o Vendre ou acheter des produits biocides
- o Utiliser des produits Biocides

DURÉE / ORGANISATION

- o 3 jours : théorie en salle

PARTICIPANTS

- o 12 maximum.

MATÉRIEL REQUIS

- o De quoi prendre des notes
- o Ordinateur portable si possible

FINALITÉ

- o Bilan de fin de stage
- o Évaluation individuelle
- o Remise d'une attestation de stage